

Intervention générale de Jacques Bourgoin sur le logement

11.04.08

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues, Dans cette journée de débats budgétaires, il est un moment particulièrement important, celui du débat sur le logement. Non pas parce que, comme vous l'avez indiqué, cela serait l'une de nos priorités – je vais démontrer par la suite pourquoi cela est complètement faux dans les faits – mais parce que c'est l'une des principales préoccupations de nos concitoyens en général, des alto séquanais en particulier. La précarité, le coût exorbitant des loyers et de l'immobilier, les délais d'attente très longs pour l'accès au logement social, la présence inadmissible de dizaines de milliers de logements insalubres font que le problème du logement est la question prioritaire pour des dizaines de milliers d'alto séquanais qu'ils soient salariés, familles modestes ou appartenant aux classes moyennes, jeunes, étudiants ou travailleurs, contraints soit de retarder leur location, soit de quitter le département, et de subir les heures de trajet quotidiens. Le point principal c'est que d'année en année la situation empire. Non pas que je veuille noircir le tableau mais c'est la réalité que nous connaissons tous. 1) Prenons l'immobilier : le Parisien titrait hier je cite « *Le marché francilien : ralentissement, mais pas partout. Dans les Hauts de Seine les prix ont augmenté de 7.8% après la hausse de 9.6% en 2006. La pénurie de logements est un facteur aggravant de la fièvre de l'immobilier* » 2) Concernant la construction de logements sociaux, je me contenterai de citer quelques chiffres particulièrement significatifs. Je rappelle que vous vous êtes fixés l'objectif depuis quatre ans de construire tous les ans 3300 logements... or les résultats sont malheureusement éloquents : Ø 2004 : 2148 logements construits Ø 2005 : 1534 Ø 2006 : 2590 Ø 2007 : seulement 1980, dont il faut déduire, pour être correct, une centaine de logements sociaux vendus ce qui fait donc 1880 logements sociaux supplémentaires, soit 57% de l'objectif qui est loin d'être atteint. Vous me permettrez une parenthèse pour dire que vous m'avez adressé, seulement suite à une demande cette semaine le bilan 2007 daté du 5 février 2008. N'était-il pas avouable à la veille des élections ? Par ailleurs ce rapport ne donne pas, contrairement à l'habitude, les bilans par commune, comme je vous l'avais demandé ! Par contre ce document indique que le nombre de PLS financés (767) est pour la première fois supérieur aux PLUS (680 ; en réalité 780 moins 100 vendus). Ce qui est préoccupant quand on connaît le loyer des PLS. Le nombre des logements PLUS, véritables logements sociaux, diminue donc quasiment de moitié : nous passons de 1279 en 2006 à 680 en 2007. Vous me permettrez une grande parenthèse en ce qui concerne Paris, cela n'épargne pas les difficultés rencontrés dans les Hauts-de-Seine. Tout cela aide mieux à comprendre, si cela était nécessaire, la très dure réalité renvoyée tous les 15 jours à la commission DALO, où le siège réservé au département est toujours resté vide lors des 6 premières réunions. Pour informer notre assemblée, en 3 mois, 1340 dossiers ont été déposés auprès de la commission DALO :- 95% sont classés prioritaires- 37 % sont classés prioritaires – urgent (car les dossiers seulement prioritaires, il faut bien le dire, n'ont aucune chance d'être réglés, et les dossiers urgents, il faut le dire aussi, vont s'empiler sur le bureau du préfet et nous verrons ce que cela va donner sans beaucoup d'espoir). Si bien qu'au bout de 3 mois de fonctionnement les membres de la commission s'interrogent déjà tous sur l'intérêt de cet engagement national dans une période de pénurie, renforcée dans notre département par le fait que, rappelons le, 15 villes sur 36, toutes dirigées par la droite, refusent d'appliquer la loi SRU et renforcent par conséquent volontairement la ségrégation urbaine et sociale. Et soyons clairs : les dernières propositions de votre gouvernement de droite de baisser de 10% le plafond d'accès au logement social ne règlera rien. Cette mesure est de plus antisociale et dangereuse : elle exclura des familles aux revenus assez modestes qui ne pourront jamais payer les loyers exorbitants des PLS, et à fortiori ne pourront payer les loyers proposés par le privé... elle renforcera les ghettos sociaux et la politique de ségrégation urbaine. Mais vous ne

pouvez plus, M. le Président, renvoyer les responsabilités qu'au plan national ou local. Comme le rappelait ce matin M. Garel, le département a pris la responsabilité de l'aide à la pierre et a préféré créer son propre EPF. Il a aussi renforcé les subventions pour le foncier. Le prix des terrains ne peut donc plus être un prétexte ! Monsieur le Président, vous indiquiez ce matin votre volonté du mieux et pas du toujours plus. Le problème c'est qu'aujourd'hui vous avez les outils pour faire mieux et que dans le domaine du logement social, vous faites toujours moins. C'est pourquoi nous ne voterons pas ce budget logement présenté dans la délibération 08.83. Il faut donc modifier votre politique et adapter vos outils. Le groupe communiste fait des propositions précises :- mener une politique volontariste et incitative pour la résorption de l'habitat insalubre, j'y reviens chaque année, il faut vraiment s'y mettre- arrêter la vente des logements sociaux - mettre en place une aide départementale pour développer l'accession sociale- supprimer la baisse de 7 millions d'euros du budget de notre département pour la création et la réhabilitation de logements sociaux et au contraire augmenter celui-ci pour au moins trois objectifs o d'une part de monter à 20% non plafonné l'ensemble des subventions pour les réhabilitations du parc social o d'autre part avoir les moyens d'une politique volontariste de construction de logements sociaux avec l'objectif d'atteindre rapidement le rythme de production de 5000 par an. o Enfin, mener une politique du logement innovante, partie prenante du développement durable Et pour cela il faut : o utiliser l'EPF des Hauts de Seine uniquement pour les projets locaux qui comportent 50% ou plus de logements sociaux o mettre en place des conventions contraignantes avec toutes les villes ayant moins de 20% de logements sociaux et pénaliser celles qui ne le respectent pas Dans le domaine du logement, il est grand temps, M. le Président, de passer de l'affichage et des promesses aux actes. Les alto-séquanais attendent.